



Ecoles d'art

La précarité comme toile de fond

Budgets en berne, valse des directeurs, épuisement des personnels... Alors qu'un rapport du ministère de la Culture dresse un diagnostic inquiétant, les 33 établissements territoriaux ont fait leur rentrée dans un climat tendu.

Par
CLAIRE MOULÈNE

Les directions valsent, les enseignants se précarisent et les étudiants s'inquiètent. Dans les écoles d'art, tous ont entamé la rentrée en serrant les dents. Remontés comme des coucous au printemps dernier, ils ont obtenu la survie, ou le sursis pour certains cas dramatiques (comme celui de l'école d'art de Valenciennes, la plus ancienne de France, qui vit ses dernières heures) des 33 écoles d'art territoriales qui font face depuis un an à une triple crise. Structurelle – explosion du coût de l'énergie, augmentation du point d'indice des fonctionnaires que les collectivités peinent à compenser – autant que conjoncturelle, liée à la mauvaise gestion de certains établissements. Mais aussi idéologique : il leur faut aujourd'hui batailler pour défendre la spécificité d'un enseignement en art qui se prête mal à l'évaluation, alors que ces écoles, depuis le tournant des années 2010 et sous le coup de la réforme européenne de Bologne, se sont transformées en établissements publics de coopération culturelle (EPCC) dont les collectivités aimeraient mesurer la rentabilité. Il leur faut se battre aussi pour convaincre de la nécessité de maintenir un accès équitable aux formations en art sur tout le territoire, de Bordeaux à Besançon, de Limoges à Nice. Et faire reconnaître leurs besoins : les écoles d'art territoriales sont moins dotées que

les huit écoles des beaux-arts nationales, alors que toutes délivrent le même diplôme. Un deux poids deux mesures qui commencent à peser lourd.

C'est bien simple, plus personne ne veut y aller. Et peu importe que le bilan de tel ou tel directeur ou directrice ne soit pas exemplaire, entaché ici et là de plaintes pour mauvaise gestion financière, harcèlement et autres abus dénoncés par les étudiants ou les enseignants, il faut bien faire face à la pénurie. La directrice de l'école d'art de Grenoble, Amel Nafti, pourtant fragilisée par des plaintes du personnel administratif ou enseignant pour «*management autoritaire*», vient ainsi de quitter l'institution qu'elle dirigeait depuis 2018 pour prendre la tête de l'école des beaux-arts de Dijon. Et pour la remplacer à Grenoble ? C'est Jérôme Delormas, ex-directeur de l'école d'art de Toulouse, qui a été désigné pour reprendre le flambeau par intérim, sans publication de poste au préalable, alors que lui-même laisse une école à la dérive, plombée par un gigantesque trou budgétaire et des arrêts maladie à la chaîne. A l'école des beaux-arts de Lyon, la directrice, Estelle Pagès, en poste depuis 2019, a annoncé sa démission, en direct, lors de la réunion pédagogique de rentrée. En cause : une «*grande fatigue*» et une proposition de poste au ministère de la Culture qui contribue ainsi à plu-

Lors d'une manifestation de soutien à l'école d'art de Valenciennes, à Paris le 13 mars. PHOTO DAVID AUBRIAT

CULTURE

mer encore un peu plus un vivier déjà clairsemé. Rendu le 9 octobre, un rapport commandité en urgence par le ministère de la Culture pour tenter de répondre à la forte mobilisation des étudiants et des enseignants (*sit-in* devant le ministère et autres opérations de blocage des écoles) dresse un constat inquiétant. Rédigé par Pierre Oudart, ancien du ministère parti diriger l'école d'art de Marseille en 2017, il s'intitule ironiquement «Cold case (affaire non élucidée)», manière de signifier qu'on a beau s'agiter depuis bien longtemps sur le dossier des écoles d'art, le mystère reste entier. Sur 93 pages, avec un peu de pédagogie et pas mal d'humour (même si le ton bravache adopté ici tranche avec la sinistrose qui hante actuellement la quasi-totalité des établissements), Oudart décrit un système malade dont les «fièvres obsessionnelles» et les «pathologies parfois invalidantes» auraient conduit à une forme «d'épuisement professionnel». Même si, comme il le rappelle justement, «les écoles d'art se vivent comme des îlots de résistance – de l'art, du sens, de la création – face aux assauts répétés et nécessairement délétères des forces néolibérales du marché, de l'université, du "privé", de l'éducation nationale». Le rapport pointe également la précarité grandissante d'une jeunesse perplexe, qui doute de «la capacité de l'institution à répondre aux enjeux contemporains».

«MODE DÉGRADÉ»

Pierre Oudart livre un diagnostic juste, mais les remèdes proposés, eux, ne sont pas nombreux. Reconnaître le double statut des écoles d'art, en tant qu'établissements culturels mais aussi en tant qu'établissements d'enseignement supérieur – puisqu'ils délivrent désormais des diplômes universitaires – en serait un. Dans la même logique, il propose de généraliser dans toutes les directions régionales des affaires culturelles (Drac) la nomination de conseillers spécifiquement chargés de «l'enseignement supérieur culturel». Autre signal à envoyer «dans l'attente d'une réforme plus profonde»: une réévaluation des salaires des enseignants et un alignement du statut des assistants «pour le faire correspondre à celui de professeur des écoles». Enfin, le nerf de la guerre: l'argent. «80% du problème posé vient du financement de la masse salariale [...]. Si l'Etat doit venir à l'aide, ce pourrait être non pas via le ministère de la Culture mais via un coup de pouce à la dotation globale de fonctionnement des collectivités, qui contribuent aux EPCC des arts visuels», suggère Oudart.

En attendant, les écoles ont fait leur rentrée en «mode dégradé». Sur le site internet de l'école d'art de Grenoble, la formule s'affiche et a fonction d'excuse: l'école a récemment déménagé pour cause de travaux, et c'est donc «en mode dégradé» que sera pris en compte le traitement des demandes diverses et variées. L'expression résonne fortement avec la situation de plus en plus inquiétante de nombreux établissements. Depuis un an, une «interorganisation des écoles d'art» fait remonter les risques de cette dégradation en marche: suppressions de postes ou d'ateliers, annulation de workshop ou de voyages d'études, précarisation toujours plus grande des étudiants, et le péril d'une recentralisation au détriment d'un maillage dense du territoire qui permettait à des étudiants des Hauts-de-France d'étudier à Valenciennes ou à des lycéens de Bayonne épris d'art de trouver de quoi se rassasier près de chez eux sans avoir forcément à rallier une grande métropole.

A Valenciennes, le cas le plus dramatique, un professeur nous a ainsi fait savoir que seul l'engagement de «conduire les derniers étudiants inscrits jusqu'au diplôme national d'art (DNA) en 2024-2025 avait été pris». En clair: l'école ne prend plus de nouveaux étudiants et écluse, pour les derniers arrivants, jusqu'à sa fermeture d'ici deux ans maximum. A l'Ecole européenne supérieure de l'image, qui regroupe les écoles d'art d'Angoulême et Poitiers, on sent son souffle après que la Drac

S'adapter pour survivre, et peut-être revoir leur modèle, c'est aussi ce que veut l'interorganisation des écoles d'art. Mais avec un tout autre logiciel, bien loin des coupes.

a nommé un médiateur chargé de recréer les conditions du dialogue, et, en sous-texte, comme nous le précise un représentant syndical Snéad-CGT, «faire comprendre au personnel mobilisé la situation financière préoccupante de l'établissement». Depuis près d'un an, les deux écoles sont fortement mobilisées contre un «plan de restructuration massif et violent qui entraînerait un déplacement de site, des arrêts de CDD et des déclassés professionnels».

A Toulouse enfin, l'année s'annonce également décisive. La mobilisation des étudiants et des personnels au printemps a permis de consolider «à court terme» dix postes menacés, précise un représentant syndical. Mais l'austérité est toujours de mise: «Pas d'invité ni de voyages d'études l'an prochain, budget de fonctionnement des ateliers extrêmement réduit, suppression de nombreux monitorats étudiants...» égrène-t-il. Il

faut dire qu'à l'Isdat – 450 étudiants en art, mais aussi en musique et danse –, il faut composer avec un trou dans la caisse de plus d'un million d'euros dont un audit commandité par la ville a révélé qu'il n'était pas simplement dû aux problèmes structurels que rencontrent actuellement toutes les écoles d'art, mais aussi à une mauvaise gestion de la direction. Pour Nicole Yardeni, adjointe au maire de Toulouse et présidente du conseil d'administration de l'école, qui a dû faire «face à une opacité totale sur les questions financières au sein du CA», «c'est une responsabilité partagée des deux directeurs, Jérôme Delormas [parti depuis à Grenoble, ndlr] et du directeur administratif et financier qui a laissé faire».

Elle vient de négocier auprès de la ville une subvention exceptionnelle pour éponger la dette de l'école. Un million d'euros qui ne vont pas sans contrepartie. «Lors du dernier conseil d'administration de l'école, j'ai expliqué quel était le deal: trouver 400 000 euros d'économie, explique Nicole Yardeni. L'école d'art de Toulouse ne fermera pas mais il y aura peut-être des années blanches où on ne prendra pas de nouveaux étudiants.» Un nouveau directeur administratif et financier vient d'être trouvé. Quant au directeur général, «nous sommes en train de rédiger sa fiche de poste avec la Drac, il faut redéfinir le projet de l'établissement, réfléchir par exemple à des questions de complémentarité au niveau régional». Au risque de supprimer des options ou des

formations dont les collectivités estimeraient qu'elles sont déjà bien représentées au sein de la grande région Occitanie?

COUPES DANS LA MASSE

S'adapter pour survivre, et peut-être revoir entièrement leur modèle, c'est aussi ce qu'appelle de ses vœux l'interorganisation des écoles d'art. Mais avec un tout autre logiciel, bien loin des coupes dans la masse salariale, ou de la suppression d'une option dans le parcours de formation. Sur son site, elle publie «29 propositions pour un avenir radieux des écoles d'art et de design». Parmi elles, un mode de gouvernance plus participatif, un salaire étudiant pour remédier à la précarité croissante de ces derniers, un statut unique pour l'ensemble du personnel pédagogique (enseignants et techniciens). Mais aussi une augmentation de la dotation de «fonctionnement annuelle de l'Etat à minima de 60 millions d'euros» et «une exonération des frais d'inscription pour tous les boursiers».

Sur ces deux derniers points, deux propositions d'amendements du groupe écologiste, portées par la députée Sophie Taillé-Polian, ont émané lors des récents débats sur la loi de finances à l'Assemblée. Mais ces mesures n'ont pas été retenues par le gouvernement au moment du 49.3. «Aucun de nos amendements n'est passé», regrette Thibaud Eychenne, conseiller du groupe écologiste aux affaires culturelles et à l'éducation à l'Assemblée nationale. Ni la dotation de 16 millions d'euros demandée alors que la rallonge de 2 millions débloquée en urgence par le ministère de la culture au printemps est jugée très «insuffisante». Ni celui d'une dotation que les députés écologistes réclamaient a minima: soit «1,6 million d'euros nécessaire à l'exonération des frais d'inscription des étudiants boursiers qui devrait être de droit».

Dans la foulée, l'interorganisation des écoles d'art et les syndicats de profs et d'étudiants ont adressé, vendredi, une lettre à Rima Abdul Malak: pour eux, la non-prise en compte de ces amendements ont fait «à nouveau perdre à l'Etat une occasion d'affirmer son soutien à ces écoles [...] Quelle est votre position sur le sujet? Est-il trop tard pour réagir?» Réaffirmant la volonté d'en être, ils posent une «triple question» à la ministre de la Culture: «Allez-vous vous servir des constats de ce rapport [Oudart] pour renforcer le budget de toutes les écoles d'art territoriales? Si oui, comment? Et s'il doit ouvrir un débat, [nous] revendiquons, en toute légitimité, d'y être associés.»



Manifestation à l'Isdat de Toulouse, en février. PHOTO PATRICK BATARD, HANS LUCAS